

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-252326079-20250908-2025-111-DE
Date de télétransmission : 25/09/2025
Date de réception préfecture : 25/09/2025

Réunion du Bureau du 8 septembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINTE-FEYRE le 8 septembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2025

Présents : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

Excusés : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

CHAVANT Philippe donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe
VIRMONT Fabien donne pouvoir à DUQUEROIX Sylvain

Membres : 29

Présents : 18

Votants : 21

Délibération n°2025-111

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget Prestations déchets – décision modificative

Monsieur le Président indique que quelques ajustements budgétaires sont nécessaires sur le **Budget Prestations déchets** :

Chapitre	Article	Sous fonction	Objet	Modification
70	706	RSDCH	Prestation de services	100,00
Total recettes fonctionnement				100,00
68	6817	RSDCH	Provisions	100,00
Total dépenses fonctionnement				100,00

DO QR

Après délibération, le bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative proposée au **Budget Prestations déchets**.

Le Président,
Patrick ROUGEOT